

Neuchâtel, le 20 décembre 2019

## La démocratie ne doit tolérer aucune tromperie

**La récolte mensongère de signatures pour un référendum contre le congé paternité s'est poursuivie après la dénonciation de ces agissements par le Parti socialiste neuchâtelois. Convaincus qu'un tel comportement est indigne de notre système démocratique, le PSN et son conseiller national Baptiste Hurni appellent les institutions à sanctionner ces manœuvres intolérables.**

Suite à son appel à témoignages lancé il y a deux semaines, le Parti socialiste neuchâtelois a reçu des dizaines de témoignages de citoyens dénonçant des propos erronés et mensongers lors de la récolte de signatures pour le référendum contre le congé paternité. Il a également en sa possession un enregistrement audio des arguments donnés par les personnes chargées de collecter les signatures. Si toutes les villes de Suisse romande semblent concernées, les différents témoignages permettent d'identifier précisément une société derrière cette démarche. Malgré la dénonciation du PSN, les faits ont continué ces derniers jours.

Interpelé par le Parti, le ministère public neuchâtelois n'a pas donné suite à la dénonciation au motif qu'aucune infraction pénale ne correspondrait aux agissements trompeurs décrits par les témoins. Le Parti a décidé d'interpeler le Parlement sur cette lacune. A cet égard, notre conseiller national Baptiste Hurni a déposé une motion ([19.4431](#)) aux chambres fédérales demandant à ce que de telles méthodes puissent être sanctionnées et les signatures obtenues de cette manière retirées.

Convaincu que les processus démocratiques et le bon sens ne devraient pas pouvoir être bafoués ainsi sur la place publique et que l'absence de sanction dénote une sérieuse lacune dans le code pénal, le PSN a d'ores et déjà approché des avocats et envisage tous les moyens juridiques afin d'invalider les signatures, y compris un recours auprès du Tribunal fédéral.